

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° M21- 053108

71756

Optique Autres

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02765 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Soussi Bahligh

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° M21-053108

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

| | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 2965 Société : MUPRAS

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SOUSSI Bahya

Date de naissance : 1967

Adresse : Avenue Suss Slam Rue Bouiza Karmi
10 Etsat El Zouka à casablanca

Tél. : 0661370625 Total des frais engagés : 1973,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin
Dr **ANISS OUASSIS**
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGIE
159 Bd. Bourguiba - Casablanca
Tél. : 05 22 45 28 49

Date de consultation : 08 MAI 2021

Nom et prénom du malade : SOUSSI Bahya - 1967 Age : 54

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Bursite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : MUPRAS

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : Casablanca Le : 24 MAI 2021

Signature de l'adhérent(e) : BP

MUPRAS **ACCUEIL** **ROUAKA** 105/2021

| RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES | | | | |
|--------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|---|
| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
| 08 MAI 2021 | | 1 | 300 | INP : 0930616243 Dr. ANTHONY ORTHOPÉDIQUE Boursois 224926 |
| 08 MAI 2021 | | 1 | 400 | Dr. ANTHONY ORTHOPÉDIQUE Boursois 224926 |

| EXECUTION DES ORDONNANCES | | |
|---|------------|-----------------------|
| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
| Mme N. LAHIAH Pharmaciene Pharmacie de la Gare | 06.05.2021 | 13650 DH |
| | 10/05/21 | 2500 |
| | 12/05/21 | 2500 |

| ANALYSES - RADIOGRAPHIES | | | |
|---|-------------|------------------------------|------------------------|
| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
| Dr. ANISS ORTHOPÉDIE TRAUMATOLOGIE Radiographies Phare Messi Générale | 08 MAI 2021 | en 1000 | 333 tom |

| AUXILIAIRES MEDICAUX | | | | | | Montant détaillé des Honoraires | |
|--|-------------------|--------|-----|-----|-----|------------------------------------|--|
| Nom et signature du Particulier | Date des Soins | Nombre | | | | | |
| | | A M | P C | I M | I V | | |
| Res. Dr. Mohamed Sijelmassi 15-05-2022 Medecin des cliniques Av. Dr. Mohamed Sijelmassi Casablanca Lalla Khaddouj 0522 23 36-Fax 0522 20 92 87 | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام و المفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

ORDONNANCE

8/5/2021

SOUSSI Bahija

*136,50
50,00*

- DULASTAN 500 MG, Comprimé pelliculé : x2 comprimé par jour ; après repas ; pendant 14 jours.
- ALYSE 25 mg : 1-1-1 / jour
- VGBOM gel x 3 massage / jour
- DOLOLSTOP 1000 mg x 3 / j x 16 j

PHARMACIE EDEN ROCK
Dr. Hanan HABOUCHA
60, Avenue Tantan & Sc. La Corniche
CASABLANCA - Tél. : 0522 49 26 43

Pharmacie ANIS DIB
Mme N. AIAHOU Nabil
Tél: 0522 79 80 13
Pharmacie en ligne

Cachet et signature du médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE
159 Bd Bourguigne Casablanca
Tél: 0522 49 26 43

PPV: 136DH50

LOT: 087620018
PER: 06/2023
PPC: 99,00 DH

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام و المفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

10 MAI 2021

Mme Soussi Bahi

PHARMACIE EDEN ROCK
Dr. Hanan HABOUCHA
60, Avenue Tantan 6/2 La Corniche
CASABLANCA Tél. : 05 22 35 35 35

700g

① Profond dos n° 48

1 ep x 2 1/2 - ~~après massage~~ 

900g

② Profond 20

 avant repos + 1h 1/2

38g

③ Nentral

élastique



entre temps 1/2 h repos

20g, 45g

élastique

Cachet et signature du médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourguigne - Casablanca
Tél. 05 22 49 26 43

④ Artroval 15
11 ml injection

09/09

PROFEN (profenfen)[®]

PROFENID 100 MG 0
30 CP PEL
P.P.V: 70DH90
LOT: 20E031
PER: 08/23



PPV: 96DH00
PER: 08/23
LOT: K366-2

PPV 38DH50

100

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام و المفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

10/05/2021

Mme Sovssi bahija

- Acide urique
- facteur rhumatoïde
- leucy
- CRP

Laboratoire d'Analyses
Médicales du Phare
Av. Dr. Mohamed Sijelmassi
Rés. Lalla Khaddouj - Casablanca
Tél.: 0522 20 32 36-Fax: 0522 20 32 36

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
Cachet et signature du médecin
159 Bd Bourguiba Casablanca
Tél: 0522 20 32 36

**LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES
DU PHARE**



**مختبر
التحاليلات الطبية
المنار**

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 10/05/21
Edition du : 10/05/21
Dr ANISS OUASSIF

Mme SOUSSI BAHIJA
Né (e) le : 30/06/1947
Référence : 21E106

Biochimie

| | Normales | Antériorités |
|--|----------|--------------|
|--|----------|--------------|

15/05/2018

24 - 57 38,5

Acide urique : 46,4 mg/l
(Enz. Trinder, Cobas C111, Roche) Soit : 276 μ mol/l

Sous traitement hypouricémiant permanent, l'uricémie cible est inférieure à 60 mg/L

PROTEINES PLASMATIQUES

| | Normales | Antériorités |
|--|----------|--------------|
|--|----------|--------------|

<5

Protéine C réactive : 17,7 * mg/l
(Turbidimétrie, Cobas c111, Roche)

17,7 * mg/l

Immuno sérologie

| | Normales | Antériorités |
|--|----------|--------------|
|--|----------|--------------|

<30

Facteur Rhumatoide : 24,5 UI/ml
(Immunoturbidimétrie)

LABORATOIRE DU PHARE
Dr. Kaoutar MOUMILE
Biologie Médicale
Av. M. Sijelmassi N°5. Lalla Khaddouj
Casablanca
Tél: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 35

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 1/1

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040
I.F. : 40530035
CNSS : 7700447
ICE : 001649183000006
INPE : 093060473

Casablanca le 10 mai 2021

Mme SOUSSI BAHIJA

| | |
|------------|------|
| FACTURE N° | 1353 |
|------------|------|

Analyses :

| | | | |
|-----------------------------|---|-----|---------------|
| Acide urique R ----- | B | 30 | |
| Protéine C réactive ----- | B | 100 | |
| Facteur rhumatoide SR ----- | B | 100 | Total : B 230 |

Prélèvements :

| | | |
|-----------|----|-----|
| Sang----- | Pc | 1,5 |
|-----------|----|-----|

| | |
|---------------|-----------|
| TOTAL DOSSIER | 333,00 DH |
|---------------|-----------|

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cent Trente Trois Dirhams

Laboratoire d'Analyses
Médicales du Phare
Av. Dr. Mohamed Sijelmassi
Rés. Lalla Khaddouj - Casablanca
Tél.: 0522 20 32 36-Fax: 0522 20 32 86
J

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTÉ

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام و المفاصل
طب تقويم العظام و المفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

8/5/2021

SOUSSI BAHIJA

Échographie musculo-squelettique : Genou gauche

COMPTE RENDU

- Présence d'aspect de bursite de la patte d'oie.
- Diminution de l'épaisseur du cartilage trochléen
- Diminution de l'épaisseur du cartilage rotulien
- Diminution de l'épaisseur du cartilage fémoro-tibial.
- Lésions méniscales arthrosiques interne et externe.
- Absence d'ostéophyte de l'articulation fémoro-tibiale .
- Absence de nodule associé.
- Absence d'anomalie du tendon rotulien.
- Absence d'anomalie du tendon quadricipital.
- Absence de bursite ilio-tibial des fascia lata.
- Absence d'épanchement au niveau du cul de sac sous-quadricipital et de la gorge trochléenne.

CONCLUSION

Bursite ansérine sur gonarthrose gauche.

Cachet et signature du Médecin

*DR. ANASSIF OUASSIF
CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourguiba - Casablanca
Tél: 05 22 49 26 43*

159, BOULEVARD BOURGONE , RÉSIDENCE SHAWN , REZ-DE- CHAUSSÉE APT.N° 18 , CASABLANCA
TÉLÉPHONE : 05 22 49 26 43

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام و المفاصل
طب تقويم العظام و المفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

8/5/2021

FACTURE

SOUSSI Bahija

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES :

Bursite des tendons la patte d'oie du genou gauche.

TRAITEMENT :

Double Infiltrations peri-articulaires peri-tendineuses.

Kx20

REÇU DE : 400,00 DH (QUATRE CENTS DIRHAMS).

INPE : 091116343

Cachet et signature du Médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd Bourgogne - Casablanca
TÉLÉPHONE : 05 22 49 26 43

159, BOULEVARD BOURGONE , RÉSIDENCE SHAWN , REZ-DE- CHAUSSÉE APT.N° 18 , CASABLANCA
TÉLÉPHONE : 05 22 49 26 43

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTE

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام و المفاصل
طب تقويم العظام و المفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

Date

8/5/2021

FACTURE

Patient

SOUSSI Bahija

Échographie musculo-squelettique : Genou gauche

REÇU DE : 500,00 DH (CINQ CENTS DIRHAMS).

INPE : 091116343

Cachet et signature du Médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourguiba - Casablanca
Tél. : 05 22 49 26 43

159, BOULEVARD BOURGONE , RÉSIDENCE SHAWN , REZ-DE- CHAUSSÉE APT.N° 18 , CASABLANCA
TÉLÉPHONE : 05 22 49 26 43